

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

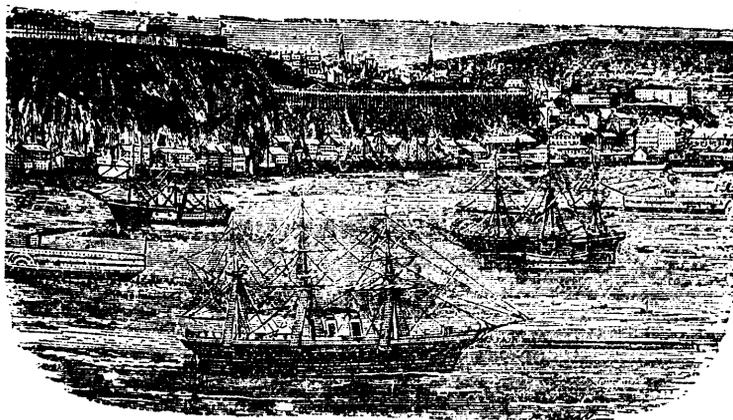
- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input type="checkbox"/>            | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input type="checkbox"/>            | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     |   |

Pagination continue.



La  
**Semaine Religieuse**  
DE  
**Québec**

Sous le patronage de S. E. le Cardinal Archevêque de Québec



ADRESSE :  
Cap-Santé, Comté  
de Portneuf,  
Canada.



ABONNEMENT :  
\$1.00 par année,  
payable d'avance ;  
3 centins le nu-  
méro.

QUEBEC

IMPRIMERIE GÉNÉRALE A. COTÉ ET Cie

## SOMMAIRE :

Mgr Hubert, 61.—Lettre encyclique de N. S. P. Le Pape Léon XIII, 62.—Questions relatives à l'Association de la Sainte Famille, 67.—Changements ecclésiastiques dans le diocèse de Québec pour l'année 1893, 68.—Changement ecclésiastiques dans le diocèse de Nicolet, 68.—La nouvelle paroisse de Saint-Gilbert, 69.—La guérison d'une possédée de démon, 69.—Le capitalisme et l'ouvrier, 71.—A travers le monde des nouvelles, 71.

**OCTAVE ROUSSEAU**, PEINTRE - DÉCORATEUR, avantageusement connu du public et pouvant fournir les meilleures recommandations, se charge, à l'entreprise ou à la journée, de tous travaux relatifs à la décoration des EGLISES, SACRISTIES, PRESBYTÈRES et MAISONS PRIVÉES.—Résidence : **LOTBINIÈRE**.

**N. S. HARDY**

LIBRAIRE-ÉDITEUR

10 CARRE NOTRE-DAME, 10

RECUEIL de 245 cantiques anciens et nouveaux en l'honneur de la Sainte-Vierge du S. C. de Jésus de Saint-Joseph et de Sainte-Anne. Texte et musique.  
Prix : \$7.20 la douzaine, ou 70 cents l'exemplaire

## LE BAUME RHUMAL

### CURES ET ATTESTATIONS.

Nous publions ci-dessous, pour l'information des malades, quelques unes des nombreuses attestations qui nous ont été adressées relativement au rôle prépondérant du BAUME RHUMAL dans la guérison du *Rhume*, de la *Toux*, de la *Grippe*, de la *Bronchite*, de la *Coqueluche*, et de toutes les *Affections de la Gorge et des Poumons*.

Au lecteur d'en tirer les conclusions sur l'indiscutable efficacité et les propriétés merveilleuses du *Baume Rhumal*.

Monsieur L. R. Barilon, dépositaire général du *Baume Rhumal*, 1703 rue Sainte-Catherine, Montréal.

Monsieur.—J'ai fait usage de votre BAUME RHUMAL, et l'ai trouvé bien efficace. J'ai remarqué surtout que ce sirop a l'effet de calmer promptement ce petit chatouillement que l'on éprouve dans la gorge quand on a le rhume, et qui provoque une toux si fatigante. Avec considération, votre  
Juge M. C. DESNOYES.

Cher Monsieur.—Sur le conseil de personnes amies, qui s'en sont fort bien trouvées j'ai, après avoir acheté de nombreux sirops plus inefficaces les uns que les autres essayé le *Baume Rhumal*, et je me fais un devoir et un plaisir de vous déclarer que c'est beaucoup grâce à ce médicament si agréable et si énergique que je me suis débarrassé de la grippe qui, pendant six semaines m'a cloué sur mon lit.

Les bronches et les poumons étaient en fort mauvais état: le *Baume Rhumal* a tout remis en ordre et un seul flacon a suffi pour accomplir ce prodige. Ses propriétés curatives sont vraiment merveilleuses.

Agréé, je vous prie, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Ls. J. FRANÇOIS, journaliste.

### SOULAGEMENT IMMÉDIAT.—GUÉRISON COMPLÈTE.

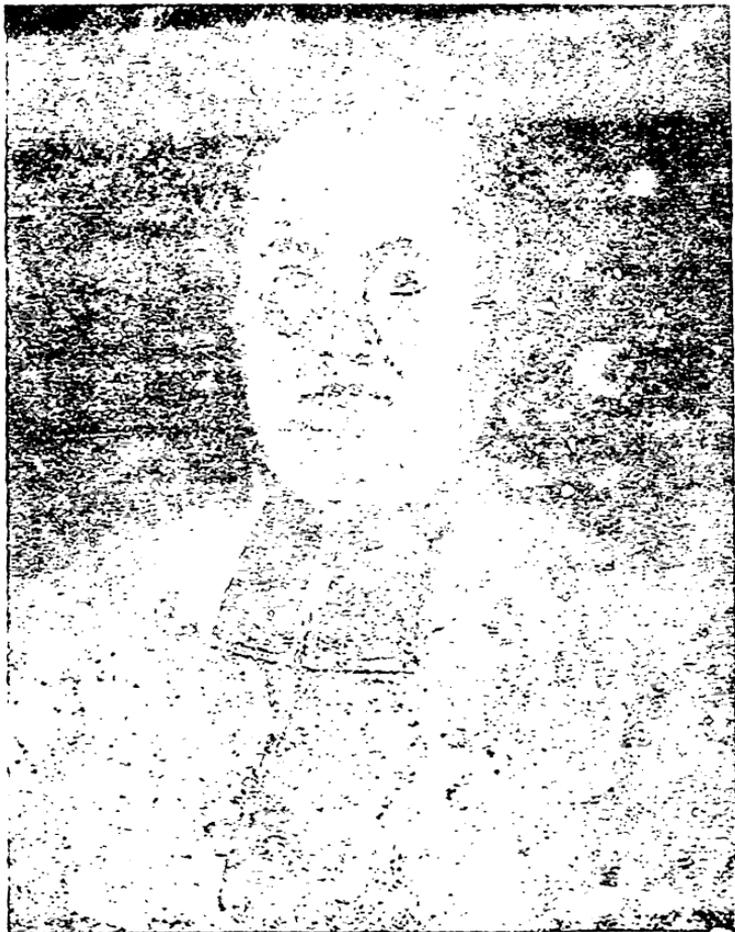
"Monsieur.—Je me suis servi du BAUME RHUMAL pour une de mes jeunes filles qui souffrait d'un rhume violent et prolongé.

"Je me fais un devoir de certifier qu'elle en a ressenti un soulagement immédiat et en peu de temps la guérison a été complète."

Mme Recorder TESTARD DE MONTIGNY.

LA  
SEMAINE RELIGIEUSE  
DE QUÉBEC

Mgr HUBERT



NEUVIÈME ÉVÊQUE DE QUÉBEC  
NÉ A QUÉBEC, LE 23 FÉVRIER 1739  
SACRÉ A QUÉBEC, LE 29 NOVEMBRE 1786  
DÉMISSIONNAIRE LE 1 SEPTEMBRE 1797  
DÉCÉDÉ A L'HOPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC, LE 17 OCTOBRE 1797

## I

## Lettre encyclique (1)

DE

## N. S. P. LE PAPE LÉON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

## AUX ÉVÊQUES DE HONGRIE

*A Nos vénérables Frères le Primat, les Archevêques, Evêques et autres orâinaires de Hongrie en grâce et en communion avec le Siège apostolique.*

## LÉON XIII, PAPE

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique,

A la constante vénération et à la soumission des Hongrois envers le Siège apostolique, a toujours répondu de la part des Pontifes romains une bienveillance très vive ; Nous-même n'avons jamais laissé désirer à vous et à votre nation les témoignages de Notre affection particulière et de Notre intérêt.

Mais nous avons surtout manifesté, d'une façon singulière, Nos dispositions lorsqu'il y a sept ans, la Hongrie a célébré le souvenir d'un événement très important et très heureux. Profitant de cette occasion, Nous vous avons adressé une lettre, vénérables Frères, dans laquelle Nous avons rappelé l'antique foi des Hongrois, leurs vertus et leurs grandes actions ; puis, Nous vous avons communiqué des conseils relatifs à ce qui intéresse le salut et la prospérité de cette nation, à une époque si ennemie de la foi catholique. Ce même motif et le même but Nous engageant maintenant à vous envoyer ces nouvelles prescriptions.

En présence des événements qui ont ému dans ces derniers temps tous les esprits en Hongrie, les devoirs de Notre charge apostolique demandent que Nous vous exhortions ardemment, vous et votre clergé, à la fermeté, à la concorde, au zèle pour instruire et avertir à propos le peuples confiés à vos soins.

Mais il existe encore dans votre nation d'autres motifs d'inquiétude pour Nous : Nous comprenons quels graves dangers y menacent chaque jour la religion.

Les intérêts de cette religion, qui sont l'objet de Nos soucis particuliers et de nos pensées, sollicitent aussi puissamment votre activité, vénérables Frères, et Nous ayons pleinement confiance que celle-ci sera de tous points égale à Nos conseils et à Notre attente.

Il est du devoir des catholiques d'une façon générale, mais surtout au moment d'attaques si vives et si insidieuses contre les institutions chrétiennes, que tous s'appliquent à comprendre combien il importe, au milieu de la variété des temps et des circonstances, de conserver dans l'Etat la religion intacte et parfaite, et aussi d'assurer sur ce point l'accord absolu des esprits. Il s'agit, en effet, du plus haut et du plus grand de tous les biens, qui est le salut éternel des hommes, et aussi de la conservation des institutions qui assurent à la société civile le calme et une prospérité digne de ce nom. Tel était le sentiment de ces hommes vraiment grands et dignes du souvenir de toute la

(1) Traduction de l'*Unitas*.

postérité, qui donnèrent à diverses époques, un magnifique exemple de courage à toutes les nations, et servirent en quelque sorte de murs à la maison de Dieu, prêts à sacrifier non seulement tous leurs biens, mais leur vie même à la cause de la religion et de l'Eglise.

Sur ce point, votre Hongrie possède des exemples domestiques nombreux, magnifiques, et qui ont marqué une longue suite de siècles. Bien plus, si elle est demeurée fidèlement et constamment dans la foi catholique qu'elle avait reçue d'Etienne, son roi et son apôtre, il faut reconnaître en cela, outre un bienfait particulier de Dieu, le résultat le plus solide du rôle qu'à toujours eu cette nation ; elle a compris pleinement que, lorsqu'il s'agissait de religion, il s'agissait en même temps de la gloire du nom et du salut de la race. Mais il est admirable de constater à quel point un tel sentiment a suscité de généreuses et de remarquables vertus, grâce auxquelles, au milieu des plus grandes difficultés, les Hongrois ont opposé un courage et une constance égaux à la gravité du péril.

Avec le secours de ces vertus, ils repoussèrent victorieusement tantôt les invasions fréquemment renouvelées des Tartares, tantôt les longues et redoutables attaques des Mahométans. Ils étaient dignes, dans une lutte si périlleuse, de recevoir toutes sortes de secours des nations étrangères, des rois et surtout des Souverains-Pontifes.

Ils combattaient, en effet, non seulement pour la foi et l'empire de la Hongrie, mais encore pour la religion catholique elle-même et le salut de l'Occident. Par la même raison, si la Hongrie a ressenti la violence des tempêtes qui accumulent tant de ruines chez les peuples voisins, si elle a subi elle-même des troubles sérieux, elle en est toujours sortie intacte et elle y échappera dans l'avenir, pourvu qu'elle reste fidèle à sa religion, que tous ses citoyens connaissent leurs devoirs quotidiens et les accomplissent avec zèle.

Et pour en revenir à ce qui touche de plus près Notre but, Nous n'avons pas remarqué sans douleur—qu'outre les passages qui, dans les lois hongroises, comme Nous l'avons déploré ailleurs, sont en désaccord avec les lois de l'Eglise, diminuent sa puissance d'action et nuisent à la profession de la foi catholique,—d'autres mesures qui ont été décrétées et appliquées dans ces dernières années par les pouvoirs publics, ne sont pas moins funestes à l'Eglise et aux intérêts catholiques ; et, avec le cours que prennent chez vous les événements, il est fort à craindre que d'autres maux plus graves ne viennent frapper la religion.

En ce qui concerne les affaires qui ont donné lieu ces derniers temps parmi vous aux plus vives discussions, il vous appartient, vénérables Frères, de travailler avec zèle et union à ce que les prêtres et les laïques connaissent ce qui leur est permis et ce dont ils doivent se garder pour ne pas transgresser les prescriptions de la loi naturelle et de la loi divine.

Puisque la plupart d'entre vous, pasteurs des âmes, Nous ont fait savoir qu'ils attendaient le jugement du Siège apostolique, demandé par eux, il vous appartiendra, vénérables Frères, d'avertir avec soin les ministres du culte eux-mêmes de se faire scrupule de s'écarter en rien des décrets ou des prescriptions du Saint-Siège : il est évident que ce qui n'est pas permis aux prêtres ne l'est pas non plus aux laïques.

D'ailleurs, pour éviter des maux très nombreux, il est d'une grande impor-

tance que les pasteurs des âmes ne cessent d'avertir les fidèles de s'abstenir autant que possible de contracter des unions avec les personnes étrangères à la foi catholique. Qu'ils comprennent bien et qu'ils aient présent à l'esprit que tels mariages, qui ont toujours été reprouvés par l'Eglise, sont d'autant plus blâmables, comme Nous l'avons dit Nous-mêmes ailleurs, qu'ils donnent occasion à une société défendue et à la communication des choses sacrées ; qu'ils créent un péril pour la religion du conjoint catholique, qu'ils sont un obstacle à la bonne éducation des enfants, qu'ils conduisent souvent les esprits à avoir la même opinion de toutes les religions, en faisant disparaître la distinction de la vérité et de l'erreur.

Mais de plus grands maux menacent, comme Nous l'avons dit, l'antique religion des Hongrois. Tous les ennemis de la foi catholique qui se trouvent dans ce pays ne dissimulent pas leur but : arriver en employant les armes les plus dangereuses, à ce que la condition de l'Eglise devienne, de jour en jour, plus fâcheuse. Aussi, vénérables Frères, Nous vous exhortons plus vivement que jamais à n'épargner aucune peine, pour éloigner un tel danger du troupeau qui vous a été confié.

Faites d'abord en sorte que tous, affermis par votre exemple et votre autorité, embrassent et défendent avec courage et ardeur la cause de la religion. Sans doute, il arrive souvent, et Nous ne cacherons pas ce qui existe, que parmi les catholiques, alors qu'ils devraient protéger et revendiquer les droits de l'Eglise avec le plus de zèle, quelques-uns, obéissant à une sorte de prudence humaine, prennent un parti contraire ou se montrent timides et trop soumis dans leur façon d'agir. On comprend facilement que cette conduite expose à de très graves dangers, surtout s'il s'agit de ceux qui jouissent du pouvoir ou qui ont le plus d'influence sur l'opinion publique.

Outre qu'ils se dérobent ainsi à une obligation et à une dette, c'est là une source de difficultés graves, et elle ferme la voie à la réalisation et à la conservation de cet accord qui réunit toutes les pensées et toutes les volontés. Rien ne peut arriver de plus heureux à nos ennemis que cette mollesse ou ces discussions des catholiques : qui suivent la pente et laissent un libre accès à l'audace de ceux qui les attaquent. Il faut certes, en toutes choses, réunir la prudence et la modération. L'Eglise veut qu'on suive cette conduite, même dans la défense de la vérité, mais rien n'est si opposé aux lois de la prudence que de laisser persécuter injurieusement la religion, et compromettre le salut du peuple.

Mais comme les assemblées annuelles dans lesquelles on traite des intérêts catholiques et des bonnes œuvres de toute sorte, sous la conduite et les auspices des Evêques, ont une salutaire efficacité, — l'expérience l'a prouvé, — pour affermir la concorde et ranimer l'ardeur des fidèles, Nous souhaitons vivement voir se réaliser les projets que vous avez bien formés sur ce point il y a peu de temps. Nous ne doutons pas, en effet, que de tels congrès, dont Nous avons Nous-mêmes encouragé l'organisation ailleurs, ne soient fort utiles à votre but.

Vous devez aussi faire vos efforts pour que dans les assemblées législatives soient élus des hommes d'une religion et d'une vertu éprouvées, doués d'une grande persévérance, toujours prêts à soutenir les droits de l'Eglise.

Vous voyez, en outre, vénérables Frères, que, grâce au secours des livres et des journaux, les ennemis de l'Eglise répandent en abondance dans la foule

le poison de leurs erreurs et de leur perversité et détournent peu à peu le peuple d'une vie chrétienne. Que vos fidèles comprennent donc qu'ils ont, eux aussi, des efforts à faire dans ce sens, qu'ils doivent opposer les écrits aux écrits, et des remèdes appropriés aux maux.

Mais surtout, vénérables Frères, Nous voulons que votre zèle s'applique à l'éducation des enfants et des jeunes gens. Nous n'avons pas l'intention de répéter ce que Nous avons dit dans la Lettre que nous rappelions au début. Nous ne pouvons pas cependant Nous dispenser d'aborder quelques points d'une grande importance.

Quant aux écoles primaires, il faut, vénérables Frères, obtenir que les curés et les autres pasteurs des âmes, veillent avec la plus grande attention sur ces établissements, et regardent comme le devoir le plus important de leur charge l'éducation religieuse des enfants. Qu'ils ne confient pas à un représentant cette fonction si belle et si importante, mais qu'ils la gardent pour eux, qu'ils l'aient très à cœur, car d'une sainte et pieuse éducation de la jeunesse, dépend non seulement la prospérité des familles, mais encore en grande partie celle de l'Etat.

Ne croyez jamais déployer une activité si grande, qu'il ne soit nécessaire de la redoubler de jour en jour, pour que les écoles en profitent davantage. Il serait très à propos que, dans chaque diocèse, on nommât des inspecteurs des écoles, qu'on choisit un diocésain et des doyens, avec lesquels, chaque année, les Evêques s'entretiennent de l'état des écoles et de ce qui concerne la foi, la morale et le soin des âmes.

Que, s'il est nécessaire soit de fonder de nouvelles écoles, suivant les besoins locaux, soit d'agrandir celles qui existent déjà, Nous ne doutons nullement, vénérables Frères, que votre générosité et celle des catholiques de toute condition dont Nous avons eu déjà bien des preuves, ne soit prompte et abondante.

Pour les écoles secondaires, comme on les appelle, et supérieures, il faut bien prendre garde que les bonnes semences déposées dans l'esprit des enfants ne périssent misérablement chez les jeunes gens. Par votre action et par vos prières faites donc en sorte, vénérables Frères, autant qu'il sera en votre pouvoir, que de tels périls soient détruits ou atténués ; d'abord que votre zèle pastoral s'applique à choisir des hommes honnêtes et instruits pour instruire les élèves des éléments de la religion et à faire disparaître les causes qui, trop souvent, nuisent à l'effet salutaire et fructueux de ces enseignements.

D'ailleurs, quoique Nous connaissions bien et que Nous ayons éprouvé les soins apportés par vous à ce que les facultés d'études supérieures qui, d'après l'intention de leurs fondateurs, doivent être sous l'autorité de l'Eglise et des Evêques, demeurent telles qu'elles ont été instituées, cependant Nous vous exhortons d'une façon très sérieuse, à ce que vous profitiez de toute occasion pour agir dans ce sens, en unissant vos forces, comme c'est votre devoir. Il est contraire, en effet, à la justice que ce qui est accordé à ceux qui ne sont pas catholiques, nous soit refusé, et il importe que ces fondations faites par nos ancêtres servent toujours non au détriment de l'Eglise et de la foi, mais à leur conservation et à leur avantage, et par là-même au bien commun de l'Etat.

Enfin, Notre ministère veut que Nous vous recommandions de nouveau ce

que Nous avons prescrit dans Notre première Lettre, au sujet des jeunes clercs et des prêtres.

Assurément, vénérables Frères, si vous devez mettre tout votre zèle à assurer la bonne éducation de la jeunesse, il vous est bien plus nécessaire encore de travailler à ce que ceux qui croissent pour l'espoir de l'Église soient dignes de l'honneur du sacerdoce et possèdent une vertu proportionnée aux charges qu'ils auront à remplir. Les séminaires réclament à bon droit la meilleure part de leur vigilance ; mettez donc tout en œuvre pour la prospérité de ces institutions, pour qu'on y voie abonder toutes les ressources nécessaires, de sorte que les élèves, sous la direction d'hommes distingués et prudents, soient formés aux mœurs et aux vertus propres à leur ordre et recueillent tout le fruit de la science divine et humaine.

Quant à ce qui concerne la conduite de votre clergé, il est de la plus grande importance, vénérables Frères, que votre entente brille dans la manière dont vous le dirigerez ; votre zèle et votre charité dans vos exhortations et vos avis, votre fermeté dans le maintien de la discipline ecclésiastique. En retour, il est nécessaire que les clercs de tout ordre, s'attachent avec la plus grande fidélité à leurs Evêques, acceptent leurs avis, favorisent leurs projets et leurs entreprises ; que dans l'accomplissement du ministère sacré, dans les travaux qu'ils entreprendront pour le salut éternel des hommes, ils se montrent toujours actifs et zélés, en se laissant guider par la charité.

Comme les exemples des prêtres ont en tout beaucoup de poids, qu'ils s'appliquent surtout à faire preuve aux yeux du peuple chrétien, d'une vertu et d'une continence parfaites. Qu'ils prennent bien garde de ne pas se livrer avec excès aux affaires civiles et politiques, et qu'ils se souviennent souvent de ce précepte de l'apôtre saint Paul, « que personne combattant pour Dieu ne se mêle aux affaires du siècle, afin de plaire à Celui auquel il s'est consacré. » Sans doute, suivant le mot de S. Grégoire le Grand, il est bon de ne pas abandonner le souci de la vie extérieure, pour s'occuper uniquement de la vie intérieure, et, spécialement lorsqu'il s'agit des intérêts de la religion ou du bien commun, il ne faut certes pas négliger les avantages et les secours que l'époque ou le pays. Il est cependant besoin de la plus grande sagesse et de la plus grande vigilance pour que les prêtres ne perdent pas la gravité et la mesure et ne paraissent pas songer aux intérêts humains plus qu'aux intérêts célestes. Le même Grégoire le Grand a dit très bien : « Il faut quelquefois supporter, par charité, les affaires du siècle ; il ne faut jamais les rechercher par goût de peur qu'elle n'alourdissent l'esprit de celui qui les aime et que, entraîné par le poids, il ne descende des hauteurs célestes jusqu'aux objets les moins élevés. »

Neus voulons aussi que ceux qui sont préposés aux cures gardent avec soin et administrent avec zèle le trésor de leurs églises : si quelques-uns ne se sont pas assez appliqués à ce devoir, avertissez-les, suivant l'obligation de votre charge. En outre, Nous regardons comme très nécessaire que le clergé apporte beaucoup d'ardeur à faire revivre les associations ou les confréries laïques, autrefois fort en honneur. Il s'agit, en effet, du bien général de la religion, non moins que de celui de ces sociétés, car, sans parler des autres avantages, celles-ci peuvent vous être d'un grand secours, à vous et à votre clergé, pour entretenir parmi le peuple la piété, la vie chrétienne et aussi affermir cet accord salutaire des esprits et des volontés, que Nous désirons si vivement.

Enfin, pour tout ce qui concerne la conservation de votre antique foi, l'avantage des institutions catholiques et aussi la discipline du clergé régulier et séculier, Nous pensons, vénérables Frères, qu'il sera très bon et très salutaire de vous réunir en conseil, afin de prendre les décisions qui vous paraîtront les plus nécessaires ou les plus avantageuses.

Nous avons confiance que tout les catholiques de Hongrie, ayant constaté le danger que courent leurs intérêts, et reconnaissant dans toutes Nos paroles, une preuve de Notre très vive affection envers eux sentiront redoubler leur courage et leur force, et suivront avec une docilité parfaite, ainsi que cela est nécessaire, Nos conseils et Notre direction.

Quant à vous, vénérables Frères, et aussi au clergé et au peuple catholique, travaillez avec un même cœur et un même esprit à la prospérité de la religion. Dieu vous sera propice et vous accordera le succès dans vos entreprises.

Vous obtiendrez, assurément, dans une cause si sainte et si juste, l'appui bienveillant de votre roi, qui, depuis le commencement de son règne, a donné tant de preuves de sa bienveillance envers votre nation.

Mais, afin que le succès réponde à vos vœux, joignez vos prières aux Nôtres, vénérables Frères, pour implorer le secours de Dieu ! Recourez surtout au patronage de l'auguste Mère du Christ, implorez aussi saint Etienne, votre apôtre, pour que du haut du ciel il regarde favorablement sa Hongrie, et lui conserve le bienfait d'une foi inviolable. Comme gage des faveurs célestes et de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons bien volontiers, vénérables Frères, Notre bénédiction apostolique, ainsi qu'à votre clergé et à tout votre peuple.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 2<sup>e</sup> jour de septembre 1893, la 16<sup>e</sup> année de Notre Pontificat.

LEO PP. XIII.

---

#### Questions relatives à l'Association de la Sainte Famille

---

1<sup>e</sup> Suffit-il que le curé inscrive, dans le registre de l'association de la Sainte Famille, le nom du père ou du chef de la famille ; ou doit-il inscrire chaque membre de la famille ?

R. Non, à la première partie ; oui, à la seconde.

2<sup>e</sup> Le curé peut-il déléguer un autre prêtre pour l'inscription des familles ?

R. Rien ne s'y oppose.

3<sup>e</sup> Suffit-il que les familles qui désirent s'agrèger à l'Association fassent connaître leur intention au curé par lettre, ou par un intermédiaire, ou faut-il absolument que le chef de la famille ou quelqu'un de ses membres se présente pour cela chez le curé ?

R. Il convient tout à fait que le chef de la famille lui-même se présente chez le curé.—*Canoniste.*

---

**Changements ecclésiastiques dans le diocèse de Québec pour  
l'année 1893**

---

M. J.-A. Bureau a été nommé curé de Saint-Michel ; M. A. Gauthier, curé de Saint-Basile ; M. F.-N. Fortier, curé de Kamouraska ; M. P. Lavoie, curé de Saint-Sylvestre ; M. J. Marquis, curé de Saint-Nicolas ; M. A. Déziel curé de Beauport ; M. N.-H. Leclerc, curé de Beaumont ; M. C. Richard, curé de Saint-Gervais ; M. F. Garneau, curé de Saint-Roch des Aulnaies ; M. E. Laliberté, curé de Sainte-Marguerite ; M. A. Bouchard, curé de Notre-Dame de la Garde ; M. G. Lemieux, curé de Saint-Ferréol ; M. A.-H. Vaillancourt, curé de l'Ange-Gardien ; M. A. Fortin, curé de Saint-Pierre de Broughton ; M. F. Bégin, curé de Saint Germain ; M. P.-A. Ouellet, curé de Saint-Onésime ; M. L. Coulombe, curé de Saint-Gilbert ; M. D. Guimond, curé de Saint-Philémon ; M. J.-O. Langlois, curé de Saint-Adrien ; M. A. Caron, curé de Saint-Éleuthère ; M. U. East, curé de Sainte-Rose ; M. P. Grondin, curé de Saint-Bruno ; M. Ab. Vaillancourt, curé de Saint-Patrice de Beaurivage ; M.-A. Gagnon, curé de Notre-Dame de Lourdes ; M. J.-D. Beaudoin, desservant de la Congrégation de Saint-Roch ; M. A. Scott, desservant de Sainte-Foye ; M. H. Dorion, desservant de la Grosse-Île.

---

**Changements ecclésiastiques dans le diocèse de Nicolet**

---

M. H. Alexandre, transféré de la cure de Drummondville au chapelinat des Sœurs de l'Assomption à Nicolet ; M. T. Quinn, de la cure de Saint Thomas à celle de Drummondville ; M. Roy, du chapelinat des Sœurs de l'Assomption à la cure de Saint-Thomas ; M. E. Buisson, de la cure de Saint-Christophe à celle de Saint-Bonaventure ; M. E. Grulier, de la cure de Saint-Bonaventure à celle de Saint-Christophe ; M. G. Béliveau, de la cure de Sainte-Elizabeth à celle de Sainte-Anne-du-Sault ; M. C. Lafond, de la cure de Sainte-Anne-du-Sault à celle de Sainte-Elizabeth ; M. E. Boisvert, du vicariat de la Baie à la desserte de Notre-Dame de Pierreville ; M. A. de Courval, du vicariat de la Baie à la cure de Saint-Samuel ; M. A. Manseau, du vicariat de Saint-Christophe à la mission de Notre-Dame du Saint-Rosaire ; M. G. Carignan, du vicariat de la cathédrale à celui de la Baie ; M. J. Labelle, du vicariat de Notre-Dame de Stanbridge à celui de la Baie ; M. S. Béliveau, du vicariat de Saint-David à celui de Saint-Christophe ; M. A. de Gonzague, du vicariat de Bécancourt à celui de Saint-David ; M. P. Cardin, du vicariat de

Gentilly à celui de Bécancourt ; M. A. Poirier, du vicariat de Warwick à celui de Sainte Monique ; M. O. Dubois, vicaire à Warwick ; MM. E. de Châtillon, H. Bruneault et F. Cantin restent au Séminaire ; M. B. Morin, vicaire à la cathédrale ; M. A. Savoie, au vicariat de Saint-Pierre ; M. J. Dubois, passe au diocèse de Manchester, E. U. ; M. E. Gravel au diocèse de Saint-Albert, N. O. ; M. A. O. Papillon s'en va étudier à Rome.

#### La nouvelle paroisse de Saint-Gilbert

Cette nouvelle paroisse, érigée canoniquement, le 13 février, 1893, et civilement, le 27 avril de la même année, est composée des rangs 4 et 5 de Deschambault, et comprend une étendue de 120 arpents de front et environ 60 de profondeur.

L'église, la sacristie, le presbytère et les dépendances sont bâtis sur un terrain de quatre arpents en superficie, donné à la corporation archiépiscopale de Québec par deux paroissiens MM. L. Julien et Gilbert Frenette.

L'église est longue de 82 pieds, large de 47 et haute de 26 ; la sacristie mesure 30 pieds sur 28, et le presbytère a 35 pieds de longueur, 30 de largeur et 14 de hauteur.

Le coût de ces édifices, dépendances comprises, est de 8,000 piastres, savoir : 6,000 piastres données par la fabrique de Deschambault, et 2,000 piastres empruntées au nom de la corporation archiépiscopale.

La nouvelle église a été bénite par M. le curé de Saint-Alban, le 21 septembre dernier, et la bénédiction de la cloche, don des paroissiens, avait eu lieu sept jours auparavant.

Le chiffre total de la population est de 500 âmes, et celui des communicants est de 250.

Bien que très jeune, la paroisse de Saint-Gilbert compte déjà trois curés : M. J.-P. Ouellet, du premier au 14 mars 1893 ; M. Casault, curé de Saint-Alban, du 14 mars au premier octobre, et M. L. Coulombe, depuis le premier octobre.

#### La guérison d'une possédée du démon

Un journal français raconte le fait suivant :—

En novembre dernier, une jeune fille de dix-neuf ans, employée dans une maison d'effilochage, demeurant à Gif (Seine-et-Oise), fut prise de crises nerveuses et de sommeil cataleptique prolongé. Plusieurs médecins furent appelés à lui donner leurs

soins sans aucun succès. Bientôt l'on remarqua qu'il se passait en elle des choses que l'hystérie, même « la grande » ne peut expliquer. Cette jeune ouvrière, qui n'avait jamais appris un mot d'histoire, racontait avec une exactitude surprenante les choses du passé ; elle annonçait des choses que personne ne pouvait prévoir ; elle entendait le latin et y répondait. Sa sœur eût un enfant le jour de Pâques. « Il était entendu, dit-elle, que Blanche serait la marraine. Mais, comme elle était toujours malade, j'attendais qu'elle fût rétablie pour faire baptiser mon enfant. J'ai attendu cinq mois, pendant lesquels elle jouait avec mon bébé non baptisé. On a procédé au baptême en cachette d'elle, pour ne pas lui faire de peine. Au retour à la maison, elle s'est jetée sur l'enfant comme une bête fauve : elle allait le tuer. C'est là que j'ai compris qu'elle était possédée. » C'est le *Gil Blas* qui rapporte ce détail (1).

« Tous ces faits étant dûment constatés & après rapport fait à Monseigneur l'évêque de Versailles, Sa Grandeur reconnut les signes de possession marqués par le Rituel et donna à deux prêtres, le curé de la paroisse et le directeur du Grand Séminaire, l'autorisation de procéder aux exorcismes. Les exorcismes eurent lieu dans l'intérieur de la famille. Malgré les invectives, malgré les blasphèmes que proférait la malade, les deux prêtres accomplirent jusqu'au bout leur acte de charité, et la jeune fille fut délivrée.

« Là-dessus, grande clameur dans les journaux, non seulement la *Lanterne*, l'*Intransigeant*, le *Gil Blas*, l'*Eclair*,...etc., mais aussi dans ceux bien plus dangereux qui, comme le *Figaro*, sèment le scepticisme et la corruption sous le couvert d'une certaine religiosité.

« Qu'ont-ils à dire ? Le fait certain est que la science n'a pu guérir la malheureuse jeune fille, et que la religion l'a délivrée. »

(1) A propos de ce fait, M. Arthur Loth demande : « D'où est venu, tout à coup, après le baptême de l'enfant, ce changement de dispositions à son égard, dans celle qui devait être sa marraine ? Pourquoi chez elle cette fureur subite après cinq mois d'affection, à la suite d'un fait qui s'était passé à son insu ? Quelle autre cause peut-on supposer ici que le baptême, qui avait rendu autre l'enfant aux yeux de la possédée ? Mais le baptême, c'est la rénovation, c'est l'effacement du péché originel c'est l'affranchissement de l'âme du joug de l'enfer. Cette intuition faribolique qui fait reconnaître un chrétien dans l'enfant nouvellement baptisé, est-ce la double-vue névrotique ou diabolique ? »

---

 Le capitaliste et l'ouvrier
 

---

« Pas n'est besoin d'attiser les colères ouvrières par des diatribes contre le capitaliste. L'incendie socialiste se développe de lui-même : y verser de l'huile est une besogne qui ne saurait convenir à des conservateurs. Car il ne faut pas se le dissimuler, l'ouvrier qui est terriblement logique et simpliste ne distingue plus entre le capital juif et le capital chrétien, entre le capital vivant et le capital mort, entre le capital industriel et le capital agricole. Il s'en prend à tous ceux qui possèdent, et j'ai entendu moi-même de braves ouvriers catholiques demander avec le plus grand calme la dépossession des riches.

« On a le droit de protester contre les abus du capitalisme, et, pour un évêque et pour un prêtre, ce peut même être un devoir dans certaines circonstances. Mais on a toujours tort d'appuyer quand on s'adresse directement à l'ouvrier.

Abbé KANNENGIESER.

---

 A travers le monde des nouvelles
 

---

Québec — Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Patrice de Québec, le 8 ; à Saint-Samuel, le 10 ; à Saint-François de la Beauce, le 11 ; à Stoneham, le 13 ; à Saint-Calixte, le 14. — On peut payer son abonnement à la *Semaine Religieuse* par un chèque, par un mandat, en argent ou en timbres poste. Prière de nous signaler toute erreur dans l'adresse ou irrégularité dans le service de distribution. — On offre en vente la série de la *Vérité* de Québec, de 1884 à 1893 inclusivement. Les trois premiers volumes seuls sont reliés. S'adresser au bureau de la *Semaine Religieuse* de Québec. — M. l'abbé A. Angers, en congé depuis deux ans, pour raison de santé, a accepté la cure de Santa-Cruz, île de la Trinité, et a quitté Québec, la semaine dernière, en compagnie de M. l'abbé Veilleux qu'il a choisi pour vicaire. — Jeudi, le 21 septembre, Sa Grandeur Mgr Bégin a fait les ordinations suivantes à la Basilique de Québec :

Tonsure : MM. Joseph Loisel, du diocèse de Saint-Hyacinthe ; Achille Larue, Ovide Godbout, Joseph Donaldson, Philippe Audet, Emilien Picbette, Théophile Houle, Hildebert Desroches, Joseph Mercier, Arthur Dumais, Martial Dubé, Joseph Eleusippe Rochette, Charles Dionne, Emile Paradis, Eugène Laflamme,

Eugène Carrier, Joseph Amédée Poulin, du diocèse de Québec; Jacob McDonald, Jean Johnston, Pierre Célestin Gauthier, Joseph Gillis, Guillaume Daly, du diocèse de Charlottetown.

Ordres mineurs : MM. Albert Lemay, P. Chrysologue Desrochers, Joseph Veilleux, Pierre Lamontague, Cyrille Fournier, Arsène Roy, du diocèse de Québec; Joseph Lapointe, du diocèse de Saint-Jean.

Diaconat : MM. G. Laverdière, Lucien-Joseph-Armand Froulx, Joseph Rouleau, du diocèse de Québec.

Sous-diaconat : MM. Pierre Arsenault, du diocèse de Charlottetown; Louis-Joseph Couture, Amédée Faucher, Hilaire Fortier, Louis Fiset, Arthur Lacasse, Ludger Picher, Edouard Houde, Camille Roy, Emile Martin, du diocèse de Québec; et samedi, 23 septembre, Diaconat : MM. Pierre Arsenault, du diocèse de Charlottetown; Amédée Faucher, Hilaire Fortier, Louis Fiset, Arthur Lacasse, Ludger Picher, Edouard Houde, Camille Roy, Emile Martin, du diocèse de Québec.

Prêtrise : M. George Laverdière, du diocèse de Québec.

Nos remerciement à M. l'abbé H. Defoy, vicaire à Notre-Dame de Québec, pour l'envoi d'un exemplaire du sermon qu'il a prononcé à l'église Saint-Sauveur de Québec, le 4 septembre dernier, à l'occasion de la fête du travail, et nos félicitations en même temps. Ce discours non moins bien pensé que bien écrit, rappelle éloquemment aux ouvriers le véritable Patron qu'ils doivent imiter et ne jamais perdre de vue.

*Brésil.*—Ce pays est maintenant divisé en deux provinces ecclésiastiques : celle du Nord, dont l'archevêque de Bahia est resté métropolitain, et celle du Sud, à la tête de laquelle a été placé l'archevêque de Saint-Sébastien de Rio de Janeiro.

*Rome.*—La S. C. des Rites vient de permettre l'emploi d'un nouveau tissu pour le cas où les ornements sacrés en soie sont prescrits par la liturgie. Ce nouveau tissu est un mélange de soie animale tirée des cocons des vers à soie et de soie végétale provenant de la feuille du mûrier. L'avantage de ces nouvelles étoffes c'est que, tout en ne perdant rien de la beauté et de la qualité des tissus de soie, elles coûtent beaucoup moins cher.

## FÊTES DE LA SEMAINE

Dimanche,	8	Octobre.—Maternité de la Sainte Vierge.
Lundi,	9	—Saints Denis, Restique, etc.
Mardi,	10	—Saint François de Borgia.
Mercredi,	11	—De la fête.
Jedi,	12	—Du saint Sacrement.
Vendredi,	13	—Saint Edouard III.
Samedi,	14	—Saint Calixte I.

## ABONNEMENTS PAYÉS

M. C., Saint-Moise.—M. T., Saint-Anne, Chicoutimi —M. H., Grondines.—  
M. L., Chezzetcook.—M. C., Lévis.—C. de Lévis —M. B. Sainte-Sophie de L.—  
RR. PP. Jésuites, Montréal.—M. C., Sainte-Foye.—M. B., Bécancourt.—M. B.  
Sherbrooke —M. T., Saint-Mathieu.—Mde F., Saint-Michel.—M. G., Saint  
Sauveur.—M. J., Cap-Santé.—M. T., rue Saint-Joseph, Saint-Roch.—Mlle L.  
Cap-Santé.—M. B., Saint-Zacharie.

## C.-B. LANCTOT

9, rue Buade, Quebec et Notre-Dame, Montréal

Ornements et bronzes d'église dernières nou-  
veautés des grandes manufactures d'Europe,  
Vases Sacrés depuis \$15 à 200. Ostensoirs et  
Reliquaires. Soieries et Passementeries de  
toutes sortes. Draps mortuaires, Bannières et



Drapiers. Chemins de croix et Statues de  
toutes grandeurs et de tous les prix. Mêmes  
à soutane, Coles en Ivoirine, Barrettes, Cein-  
tures laine ou soie, Huile d'olive, Encens-  
Charbons, etc. Images et articles religieux en  
grande quantité.

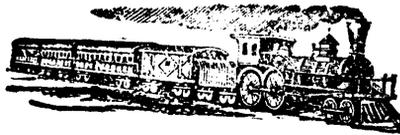
N.-B.—Soutanes faites sur commande et à court délai.

Toute commande adressée à J.-M. AUBRY, 9, rue Buade  
Québec, sera promptement exécutée.

# J. GOSSELIN

AVOCAT

4, RUE S.-PIERRE. QUÉBEC



## CHEMIN DE FER

### QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX

#### DE QUEBEC A SAINTE-ANNE DE BEAUPRE

##### ARRANGEMENTS D'ÉTÉ

A partir de **LUNDI**, le 5 juin 1893, les trains circuleront comme suit :

##### LA SEMAINE

Départ de Québec à 7.35 a. m., 10.00 a. m., 5.00 p. m., 6.15 p. m.  
 Arrivée à Sainte-Anne, à 8.40 a. m., 11.05 a. m., 6.05 p. m., 7.20 p. m.  
 Départ de Sainte-Anne à 5.40 a. m., 7.17 a. m., 11.50 a. m., excepté le samedi, 4.05 p. m., 12.20 p. m., samedi seulement.  
 Arrivée à Québec à 6.45 a. m., 8.24 a. m., 12.57 p. m., 5.10 p. m., 1.25 p. m.

##### POUR LES CHUTES MONTMORENCY.

Départ de Québec 2.00 p. m.—Départ de Montmorency 3.45 p. m.

##### LE DIMANCHE

Départ de Québec à 6.00 a. m., 7.10 a. m., 2.00 p. m., 6.15 p. m.  
 Arrivée à Sainte-Anne à 6.50 a. m., 8.20 a. m., 3.05 p. m., 7.20 p. m.  
 Départ de Sainte-Anne à 5.40 a. m., 11.50 a. m., 4.30 p. m.  
 Arrivée à Québec à 6.45 a. m., 12.57 p. m., 5.40 p. m.

##### POUR LA GRANDE RIVIÈRE (BEAUPRÉ)

##### LA SEMAINE

Départ de Québec à 5.00 p. m. Arrivé à Beaupré à 6.15 p. m.  
 Départ de Beaupré à 7 a. m. Arrivé à Québec à 8.24 a. m.

##### LE DIMANCHE

Départ de Québec à 2.00 p. m. Arrivé à Beaupré à 3.15 p. m.  
 Départ de Beaupré à 4.00 a. m. Arrivé à Québec à 5.40 p. m.

Un train d'accommodation laissera Sainte-Anne pour la Jonction d'Hedleyville tous les samedis à 7.20 p. m., y arriverant à 8.20 p. m.

Pour autres informations s'adresser au Surintendant.  
 W. R. RUSSELL, Surintendant, G. S. CRESSMAN, Gérant.

## VIGNOBLES CANADIENS

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.  
 Pour prix, etc., s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

## J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

**SPECIALITES:** CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.